

**VOL : FRAUDE À L'ASSURANCE**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA342	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	612,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 26/06/2024 au 26/06/2024

**OBJECTIFS**

- Détecter la fraude en vol
- Identifier les fraudes les plus courantes
- Connaître les sanctions légales et contractuelles

**Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Alternance d'apports juridiques et de mises en situation. Présentation des documents, analyse des pièces. Les stagiaires apprennent la gestion de situations conflictuelles.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Fraude en assurance vol
  - 1. Définition de la fraude
  - 2. Différentes formes de fraude
- B. Cadres juridiques
  - 1. Code des assurances
  - 2. Code civil
  - 3. Code pénal
  - 4. Limites légales
  - 5. Atteinte à la vie privée
- C. Situations génératrices de fraudes
  - 1. Détection factuelle
  - 2. Comportement du client
  - 3. Détériorations immobilières : premier indice
- D. Etude des pièces justificatives
  - 1. Document imprécis
  - 2. Pièces justificatives douteuses
  - 3. Recel de faux documents
  - 4. Originaux et photocopies
  - 5. Documents vérifiables
- E. Rôle des intervenants
  - 1. Inspecteur indemnisation, expert, gestionnaire : leur rôle
  - 2. Enquêteur : son rôle d'intervention
  - 3. Raisons de douter
  - 4. Comment confondre l'assuré indélicat
  - 5. Contours de la rédaction du rapport
  - 6. Note confidentielle : forme et contenu
- F. Sanctions
  - 1. Conditions générales du contrat
  - 2. Déchéance
  - 3. Règlement partiel
  - 4. Jurisprudence
- G. Autres organismes intervenants
  - 1. CNIL
  - 2. Argos
- H. Etudes de cas
  - 1. Analyses sur pièces
  - 2. Jeu de rôle et mise en situation

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargé d'indemnisation  
Gestionnaire de contrat  
Inspecteurs indemnisation  
Experts

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

612,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 16:56